

Cachotteries bernoises

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **27 (1990)**

Heft 987

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1020235>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Histoire ancienne

(jd) *Die Weltwoche* rappelle fort opportunément (n° 9, 1^{er} mai) qu'en 1937 déjà le Ministère public fédéral avait défrayé la chronique. Pourtant le parlement n'avait pas cru bon d'intervenir, une attitude qui n'est probablement pas sans rapport avec la dérive de cette institution constatée aujourd'hui.

La presse apprend par une source anonyme l'existence d'une «communication de service» des PTT par laquelle le Ministère public exige de la poste la saisie de 49 publications — essentiellement des journaux de l'Espagne républicaine — et ce, à l'insu des abonnés.

La gauche est indignée mais également le rédacteur en chef des *Basler Nachrichten*, conseiller national libéral: «Intervenir dans le dos des expéditeurs et des abonnés, contrôler le courrier, ce sont des actions inadmissibles en Suisse, même pour des personnes de droite comme moi.»

Le scandale s'étend. Le Ministère public est soupçonné de procéder à des écoutes téléphoniques. Les PTT démentent mais finalement le Ministère public admet 25 cas d'écoute pour des motifs politiques. D'anciens procureurs protestent contre cette suspicion généralisée

qui, étrangement, ne s'applique qu'à la gauche. Ainsi le socialiste chrétien Leonhard Ragaz apprend que la police fédérale s'intéresse à la correspondance qu'il entretient avec des opposants italiens et allemands.

La commission de gestion du Conseil national examine l'affaire; elle n'est pas satisfaite du rapport du Conseil fédéral et désire poursuivre son travail. Mais le gouvernement ne lui facilite pas la tâche: les fonctionnaires ne sont pas déliés du secret de fonction et les magistrats auditionnés restent vagues et imprécis dans leurs réponses. Malgré ces lacunes, la majorité des députés accepte sans réserve le rapport de gestion du Conseil fédéral et refuse la création d'une commission d'enquête extraordinaire. ■

c'est-à-dire à la fois fiction et réalité, et surtout sur le démiurge Béjart, qui avait prévu le déchirement du mur faisant fond de scène avant le 9 novembre de l'an dernier.

Vendredi. Cathédrale de Lausanne.

Le Musée historique vernit sa grande exposition sur la Maison de Savoie en Pays de Vaud. C'est l'occasion d'une belle réécriture — plus véridique — de l'histoire de ce pays, dont la vie soumise et doucement prospère n'a pas commencé en 1536. Sous l'égide des Groupements Patronaux Vaudois, les fédéralistes ont bien récupéré l'opération, qui a donné à plusieurs d'entre eux le petit frisson inspiré par la fréquentation des grandes familles et, ô délices, de leurs altesses royales rassemblées en la Cathédrale. Petite méditation sur la fragilité persistante de la démocratie, qui fonde les institutions bien avant de passer dans tous les cœurs.

Samedi. Théâtre de Vidy.

Le metteur en scène vaudois, et méconnu sur place, Benno Besson présente une pièce peu jouée de Victor Hugo, intitulée *Mille francs de récompense*. De l'action à discrétion, comme dans un feuilleton à rebondissements traitée sur le mode pas trop mélo, mais résolument au premier degré. Les spectateurs traduisent au fur et à mesure, et rient, pour ne pas avoir à pleurer, des parallèles à tirer avec l'actualité. Même si elle se dit «nouvelle», la pauvreté reste triste et scandaleuse; et, même si elle n'a jamais été épouse, la

«veuve» et son «orpheline» de fille ont droit à la justice. Ainsi parle Victor Hugo, dont la voix gronde encore très fort. Petite méditation sur le rôle de l'artiste dans la société, être de liberté exigeante et contagieuse, personnage nécessaire et nourricier, comme le paysan.

Dimanche. Re-Beaulieu.

Invité par le TML-Opéra, Antonio Gades, 54 ans et toute sa forme, emmène une troupe d'une vingtaine de chanteurs-chanteuses et danseurs-danseuses, accompagnés par trois guitaristes. Pas de vedette dans ce *fuego*, inspiré par l'*Amour Sorcier* de Manuel de Falla, mais un ensemble où chacun-e prend tour à tour, et parfois pour quelques mesures seulement, le devant de la scène. Une sorte de *jam-session* folklorique, superbement au point, tonique et fascinante dans son authenticité. Spectacle de beauté et de fierté, d'où l'on sort comme redressé intérieurement. Petite méditation sur la force de l'identité culturelle assumée, et sur celle du désir, que les danseurs espagnols expriment par les trépignements et les mouvements de bras, dans une approche jamais aboutie et, de ce fait même, toujours plus indispensable.

Le point commun entre tous ceux qui m'ont ainsi offert ces profondes «respirations» dans la semaine? Le travail, qu'ils aiment tous par dessus tout, cela se sent bien, et qu'ils font (faire) avec un engagement sans relâche. C'est aussi cela, la constante bataille de l'énergie — plus belle que toutes les campagnes électorales, même victorieuses. ■

Cachotteries bernoises

L'indemnité de 40'000 francs versée par le Ministère public de la Confédération à la police de la ville de Berne et qui n'était pas inscrite dans les comptes a fait l'objet de critiques au Conseil de ville.

L'argent a permis de faire des acquisitions qui n'ont pas été traitées par l'autorité compétente.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable: Jean-Daniel Delley (jd)

Rédacteur: Pierre Imhof (pi)

Ont également collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy (jpb)

François Brutsch (fb)

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Yvette Jaggi (yj)

Wolf Linder (wl)

Charles-F. Pochon (cfp)

Point de vue: Jeanlouis Cornuz

Abonnement: 65 francs pour une année

Administration, rédaction: Saint Pierre 1,

case postale 2612, 1002 Lausanne

Tél: 021 312 69 10 **Télex:** 021 312 80 40

Boîte aux lettres Vidéotex: 021 312 69 10

CCP: 10-15527-9

Composition et maquette: Françoise Gavillet,

Pierre Imhof, Liliane Monod

Impression: Imprimerie des Arts et Métiers SA